



Avis public n° 02/19 rectificatif de l'avis public n° 17/18 relatif à l'ouverture d'une enquête de réexamen des droits antidumping en vigueur sur les importations de PVC originaires des États-Unis d'Amérique

Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique (le Ministère) porte à la connaissance des parties concernées que le point 9 de l'avis public n°17/18 relatif à l'ouverture d'une enquête de réexamen des droits antidumping en vigueur sur les importations de PVC originaires des États-Unis d'Amérique, est rectifié comme suit :

Lire : « La période d'enquête relative à une éventuelle révision du dumping s'étalera **du 1er janvier au 31 décembre 2018**.

La période d'enquête relative à l'analyse de la probabilité de continuation ou de réapparition du dommage couvre la période comprise entre **le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2018**. »

Au lieu de : « La période d'enquête relative à l'évaluation de la probabilité de continuation ou de réapparition du dumping s'étalera **du 1er janvier au 31 décembre 2017**.

La période d'enquête relative à l'évaluation de la probabilité de continuation ou de réapparition du dommage couvre la période comprise entre **le 1er janvier 2014 au 31 décembre 2017**. »

Par ailleurs, les délais impartis concernant les réponses aux fins de participation à l'échantillonnage précisés aux points 8.1 et 8.2 de l'Avis public n°17/18 sont portés **au plus tard au lundi 28 janvier 2019 à 16h**.

